

Et l'armée ouvrit le feu...

L'historien Jean Batou consacre un important ouvrage à la fusillade survenue il y a 80 ans

Laure Gabus

Treize morts; l'armée a ouvert le feu sur une foule de manifestants antifascistes réunie dans le quartier populaire de Plainpalais en marge d'un rassemblement de la droite dure. Quarante-vingts ans après, les raisons de la fusillade du 9 novembre 1932 restent contestées. Comment un épisode aussi dramatique a-t-il pu avoir lieu à Genève? L'historien Jean Batou, membre de Solidarités, tente de répondre à cette question dans son ouvrage *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932* (Ed. d'En Bas). En près de 400 pages, il étaye sa thèse: la fusillade fut une «sorte de coup d'Etat préventif en réponse à un complot révolutionnaire imaginaire».



Jean Batou
Historien



Emotions et condamnations

Ci-dessus, le cortège funéraire de Gabriel Loup, tué lors de la fusillade, devant sa boulangerie du Bourg-de-Four. Ci-dessous, les caricatures réalisées par Raoul Cabrol lors du procès des 18 militants de gauche inculpés à l'issue de la fusillade. De gauche à droite: Frédéric Martin, conseiller d'Etat en charge de la justice et de la police; le premier-lieutenant Raymond Burnat qui donna l'ordre de tirer; les dirigeants du Parti socialiste: Léon Nicole et Jacques Dicker. DR

Jean Batou, quelle atmosphère politique règne à Genève en 1932?

La révolution communiste a triomphé en Russie il y a quinze ans. La grande dépression a touché l'Europe. Genève connaît une grande division entre les vieilles familles patriciennes et le petit peuple agité par l'arrivée de travailleurs confédérés mal intégrés. Parallèlement, la droite et les milieux économiques sont dans une position difficile: la banque de Genève vient de faire faillite suite à une affaire de spéculation et des soupçons d'évasion fiscale ont mené à une vaste opération de perquisition au siège parisien de grandes banques suisses et genevoises. Le Parti socialiste (PS) fait campagne contre les spéculateurs. Il croît d'élections en élections mais reste exclu du Conseil d'Etat et de la magistrature. La droite perçoit son arrivée probable au pouvoir comme un véritable danger révolutionnaire.

Le 9 novembre, les partisans de l'Union nationale se rassemblent pour la «mise en accusation publique» des leaders du PS: Jacques Dicker et Léon Nicole.

Réunion de crise ou provocation?
L'Union nationale est un nouveau parti qui va devenir fasciste mais qui, à l'époque, rassemble aussi des membres ultra-conservateurs issus des milieux patronaux et de la banque. Le meeting et l'appel à la «mise en accusation publique» sont extrêmement provocateurs vis-à-vis des socialistes. Les discours sont brutaux; antisémites à l'égard de Dicker, qui est juif, et «xénophobes» à l'égard de Nicole, qui est Vaudois. Ma thèse est que l'organisation du meeting vise à susciter une contre-manifestation du PS.

Frédéric Martin, chef du Département de justice et police, fait alors appel à l'armée...

Le Conseil d'Etat monocolor de droite veut marquer un grand coup d'arrêt en dramatisant les événements. De plus, on s'attend à ce que les socialistes descendent massivement dans la rue. On veut leur rappeler que Genève est en Suisse et que l'armée fédérale y possède une mission de maintien de l'ordre.

Puis, pour une raison controversée, le premier lieutenant Burnat donne l'ordre de tirer sur les manifestants.

Comment expliquez-vous sa décision?
A cette période, les officiers de l'armée suisse sont influencés par l'extrême droite. Burnat craint pour ses hommes: il se croit peut-être en pleine révolution russe. Il donne l'ordre de tirer dans un climat confus. Certaines recrues tirent en



l'air, d'autres ne tirent pas, certains tirent un ou plusieurs coups et un fusil-mitrailleur crache trente cartouches.

Cet ordre était-il une bavure, comme l'ont défendu les uns? Ou un guet-apens comme l'on dit les autres?

S'il s'était agi d'une bavure, il y aurait eu des sanctions juridiques et politiques à l'égard des responsables militaires. Mais l'armée a été jugée en position de légitime défense. S'il s'était agi d'un guet-apens, cela signifierait que l'armée avait prévu de tirer dans le tas. Je pense qu'elle voulait marquer le coup sans pour autant provoquer un massacre. Ces morts sont un résultat catastrophique pour elle. La réponse est donc un peu plus subtile.

Qui sont ces morts?

L'armée est arrivée par l'arrière de la manifestation, il y avait beaucoup de badauds et de curieux. Certains militants engagés sont allés trouver les soldats et leur ont demandé de partir. Mais parmi les victimes, il n'y a qu'un militant de gauche, les autres morts sont des habitants frappés au hasard.

En 1933, Léon Nicole et trois autres socialistes entrent au Conseil d'Etat. Une conséquence directe du drame?

Nicole était déjà un personnage important, mais après son jugement et son emprisonnement, il devient un héros. Pour les socialistes, mais également pour les classes populaires définitivement anti-

litaristes. En revanche, au niveau suisse, malgré la fusillade, l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne va pousser les chefs socialistes à accepter de soutenir la défense nationale et les dépenses militaires.

La fusillade a-t-elle des conséquences sur l'organisation militaire?

On va vers un durcissement de l'armée. Le jour des obsèques des victimes, le colonel responsable est hué par les troupes genevoises mobilisées. L'état-major est

inquiet de cette quasi mutinerie. Pourrait-il maintenir l'ordre en cas de troubles plus graves?

Au terme de votre ouvrage, que retenir de cette tragédie?

Il faudrait que le Conseil d'Etat, le Conseil fédéral et l'armée reconnaissent qu'il s'est agi d'une faute, voire d'un crime d'Etat. Comme cela s'est fait ailleurs, il faudrait le reconnaître et revenir sur les condamnations prononcées contre Nicole et ses camarades.

Chronologie d'un drame genevois

Nuit du 5 au 6 novembre: une affiche de l'Union nationale annonce la mise en accusation publique de deux dirigeants socialistes pour le 9 novembre à la salle communale de Plainpalais.

Le 6 novembre: le Parti socialiste demande l'interdiction du rassemblement de l'Union nationale. Frédéric Martin, chef de la police, la refuse au nom de la liberté de réunion.

Le 7 novembre: le journal socialiste *Le Travail* appelle à la mobilisation contre «la canaille fasciste». Un tract anonyme terminant par «A bas la clique révolutionnaire» contre-attaque.

Le 8 novembre: le Parti socialiste décide d'une contre-manifestation.

Le 9 novembre: A 7 h du matin, Frédéric Martin convoque le procureur général.

A 11 h 05, ce dernier avise le Conseil d'Etat qu'il ne dispose pas d'effectifs suffisants pour faire face à d'éventuels débordements. Le Conseil d'Etat décide de faire appel à l'armée. Dès 17 h, les premiers contre-manifestants convergent vers Plainpalais. Ils seront 4000 à 5000 au total. A 17 h 30, les recrues s'installent à la caserne du boulevard Carl-Vogt. A 20 h 30, la réunion de l'Union nationale débute. A 21 h 34, la troupe de soldats, qui a reculé, se retrouve contre la façade du Palais des expositions (actuel Uni Mail) face à près de 150 personnes. Le lieutenant Raymond Burnat, avec l'approbation du major Perret, donne l'ordre d'ouvrir le feu. Treize personnes meurent et soixante-deux sont blessées.

Les obsèques ont lieu le 12 novembre. L.G.

Genève commémore

● A l'occasion de la commémoration du 80e anniversaire de la fusillade du 9 novembre 1932, la Communauté genevoise d'action syndicale, la CGAS, organise une manifestation «inhabituelle».

Un cortège partira à 18 h de la zone piétonne du Mont-Blanc, via le pont de l'Île, il rejoindra la plaine de Plainpalais et la pierre commémorative qui y a été installée en novembre 1982.

Dès 19 h, plusieurs élus locaux, membres de partis politiques et de syndicats prendront la parole ainsi que plusieurs jeunes. Parmi elles, la conseillère administrative de la Ville de Genève Sandrine Salerno ainsi que Rita Schiavri, membre du comité directeur de l'Union syndicale suisse. Le nom des victimes sera lu. Cette halte sera également l'occasion de partager soupe et vin chaud.

En soirée, **dès 20 h 15,** Jean Batou présentera son livre «Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932» au café Gavroche - 4 bis, boulevard James-Fazy - le temps d'une conférence-débat. L.G.